DIVA STA WARS

REDACTION - ABONNEMENTS ST-MAURICE

Téléphone 2.08 Compte de chèques postaux II c 274 PRIX DES ABONNEMENTS : Un an 6 mols 3 mols

SUISSE 14.— 7.— 4.— Avec Belletia efficiel 18.— 9.— 5.— ETRANGER: Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ SION PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36 et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES: Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mro Suisse . . Etranger . Réclames . Compte de chèques post. Il c 486

Les deux courants

sommes entrés sera gros de conséquences politiques pour le Valais.

Il aura à enregistrer la collaboration ou la non-collaboration du Parti libérel-radical au gouvernement.

Nous n'avons pas à refaire l'histoire de la rupture due en grande partie à la stupide disposition constitutionnelle qui interdit de prendre deux conseillers d'Etat dans le même district, et, pour une petite part, à l'énervement qui s'était glissé dans les rangs de l'Opposition.

Cela, c'est le passé.

Que nous réserve l'avenir ?

Il a été fait allusion, ici même et ailleurs, aux deux courants qui soufflent, à ce sujet, dans le parti radical dont on subdivise les chefs et les troupes en intransigeants et en transigeants, en partisans et en adversaires de la collaboration.

Est-ce artificiel et faux ?

Ouvertement, il n'existe pas d'intransigeances farouches, étant donné que la participation des Minorités au Pouvoir exécutif se pratique au Conseil fédéral et dans la plupart des cantons suisses.

Dans les coulisses, il est possible que des bretteurs de la politique manœuvrent de façon à poser des conditions inacceptables. Ainsi, on sauverait la face tout en faisant triompher le principe de la non-collaboration.

Ce qui importe, c'est de savoir si ces bretteurs trouveront une majorité.

Personne, à Droite, n'arrive, sous ce rapport, avec un programme d'intransigeance irréductible, personne, et surtout pas celui qui a l'honneur de signer ces lignes et qui, pourtant, entre souvent en lice avec le Confédéré, l'organe officiel de l'Opposition de Gauche.

Nous n'exigeons rien du Parti radical qu'il ne puisse accorder au nom de propres principes. En retour, à lui de comprendre qu'il ne saurait prendre une attitude contraire à cette base de dignité et de liberté.

Il nous revient, oh! très indirectement, qu'il serait opposé deux arguments de fait aux partisans de la collaboration, à savoir que le Parti libéral-radical aurait lancé l'initiative de l'application de la Représentation Proportionnelle aux élections des membres du Conseil d'Etat, et que la dissidence qui a éclaté dans le canton de Fribourg serait à même d'exercer une influence fâcheuse sur la décision.

A Gauche, où l'on ne manque pas de politiciens avisés, on n'ignore pas que, même acceptée par le Corps électoral — une supposition n'engage en rien — la Proportionnelle ne saurait jouer aux élections de mars prochain et qu'il s'agit, tout d'abord, du régime de la prochaine législature et non de celui de temps plus éloignés.

Quant aux incidents qui ont mis en ébullition les Fribourgeois, ils ne peuvent avoir de prise en Valais. Si, par l'offre de collaboration, nous oublions les questions de maison, les préférences personnelles, ce n'est pas pour les ressusciter ensuite au coin du bois.

Nous cherchons à sortir une bonne fois, devant un avenir politique que le communisme rend inquiétant, à sortir des boutiques, des écoles et des cuisines où, parmi le relent des graillons,

Le mois de janvier dans lequel nous | portuniste, les restes, aujourd'hui bien réduits, d'anciens programmes qui ne répondent plus aux besoins des temps nouveaux.

> Le Valais a besoin de se refaire une âme économique et sociale.

Ni un homme ni un parti n'y sauraient suffire. La tâche est plus vaste, plus longue et plus complexe.

Dans l'acuité du péril présent, l'urgent nous paraît être de faire reculer l'anarchie rouge grandissante.

Au Parti libéral-radical de dire si, lui aussi, il est prêt à accomplir ce de-

Ch. Saint-Maurice.

Au Tribunal Fédéral Le départ des juges démissionnaires

(De notre correspondant)

Lausanne, 2 janvier.

Avec l'année qui vient de s'achever expiraient les fonctions des juges fédéraux dont les Chambres ont accepté récemment la démission. Au cours des dernières séan-ces, les membres des diverses sections ont pris congé de ceux de leurs collègues qui allaient les quitter après avoir, durant de longues, années, donné un magnifique exemple de labeur consciencieux et sidèle. En de fraternelles agapes, les membres du Tribunal fédéral ont voulu entourer amicalement les démissionnaires, dont ils se séparaient avec chagrin; et le nouveau pré-sident du Tribunal, M. Joseph Strebel, s'est fait éloquemment l'interprète de tous pour exprimer à M. Arthur Couchepin, son prédécesseur à la présidence, ainsi qu'à M. Agostino Soldati, le doyen d'âge et de fonctions du Tribunal, à MM. Heinrich Honegger et Jean Engeler l'attachement de leurs collègues et la reconnaissance du pays, pour ceux qui ont été, durant toute deur belle carrière, d'excellents serviteurs de la patrie et de ses institutions.

Qu'il nous soit permis de joindre encore nos hommages à ceux qui ont été exprimés à ces « servores », auxquels il nous plaît d'appliquer ce beau titre estudiantin, avec tout ce qu'il comporte de grandeur et de noblesse, d'un côté, et de vénération de l'autre.

Pour nos lecteurs, les juges qui viennent de se retirer sont loin d'être des inconnus. Nous avons, eu l'occasion, lors de certains importants tion à telle ou telle charge, de souligner les mérites des uns ou des autres et de retracer leur carrière féconde. Mais nous nous en voudrions, de ne pas rappeler icu les principaux traits de ces belles physionomies morales et de ne pas souligner, en cette période de transition, ce que représentent les changements intervenus, au Tribunal fédéral au cours de cette dernière

Au moment où nous écrivons, nous avons sous les yeux un annuaire des autorités fédérales qui remonte à quelques, années. Les sept premiers juges dont if nous donnait, par ordre d'ancienneté au Tribunal fédéral, les portraits très ressemblants étaient tous en fonctions, alors déjà, depuis, plus de 25 ans : MM. Soldati, Carl Jaeger, Honegger, Albert Ursprung, Théodore Weiss, Emile Kirchhofer et Victor Merz.

Deux membres de ce brillant état-major de vétérans ne sont aujourd'hui plus de ce monde: MM. Albert Ursprung et Théodore Weiss, décédés, l'an dernier, et trois ont pris leur retraite: M. Victor Merz, il y a deux ans, MM. Soldati et Honegger, maintenant. Ce beau groupe de seniors ne compte donc plus aujound'hui que deux représentants éminents : MM. Jaeger et Kirchhofer, demeurés heureusement en charge et qui sont ainsi en quelque sorte les gardiens des traditions qui ont fait la force

De ces traditions de science, de travail en profondeur, de conscience, d'intégrité, de probité à toute épreuve, MM. Couchepin et Engeler, qui accompagnent dans la retraite MM. Soldati et Honegger, s'étaient fait également les dépositaires et les continuateurs, le premier depuis 24 ans, le second depuis 13 ans. Tous méritent que leur souvenir demeure et que le pays leur garde la reconnaissance qu'il doit à ceux qui lui ont donné, sans jamais compter, le meilleur d'eux-mêmes, de leur vie et de leurs forces.

Sans doute, en des temps difficiles com-me les nôtres, il faut excuser avec indulgence le désir des jeunes de voir, dans tous les, domaines, les aînés leur céder la place. Mais la hâte facilement impitoyable des seunes ne cadre pas toujours avec l'intérêt général, et lorsque les aînés sont des mijotent souvent, dans une sauce op- hommes de la valeur de ceux que perd

le Tribunal fédéral, ce n'est pas sans un regret très grand et même sans un rée' serrement de cœur qu'on les voit partir.

M. Agostino Soldati, jusqu'ici le doyen d'âge et de fonctions du Tribunal fédéral est né à Neggio en 1857. Il appartenait à la Ilme Section civile et à la Chambre des poursuites, et faillites et présida à plusieurs reprises les débats des assises, dans des procès retentissants.

Personnalité brillante et de tout premier plan, il a joué au Tribunai, dans le pays et à l'étranger un rôle exceptionnel, pendant ses 44 années d'activité comme juge fédéral. Intelligence supérieure, logicien et dialectucien remarquable, d'une facilité et d'ume rapidité de travail vraiment rares, d'une mémoire étonnante, homme d'une culture universelle et d'une grande distinction, esprit d'une vivacité et d'une pétulance que les années n'ont pu entamer, M. Soldati a grandement honoré le canton du Tessin et

la magnistrature de notre pays.
D'abond avocat, recteur du Lycée cantonal, député au Grand Conseil tessinois et à la Constituante, conseiller d'Etat, conseiller aux Etats, il avait déjà donné de larges preuves, de son dévouement à la chose publique lorsqu'il fut nommé juge fédéral, en 1892.

Son activité au Tribunal fédéral et au sein de nombreux tribunaux d'arbitrage internationaux lui valut une très grande ré-

Il y a quelques années, lorsqu'on fêta à Lausanne le 40me anniversaire de l'entrée en fonctions de M. Soldati, l'Université de Fribourg se fit un honneur et une joie de lui décerner le titre de docteur «

causa».

M. Soldati a regagné déjà son cher canton du Tessin. Ceux qui connaissent son beau tempérament de travailleur et de lutteur no se l'imaginent toutefois guère au repos et ils font des vœux pour que sa santé lui permette de continuer à se vouer au travail qui est sa vie et de s'intéresser toujours aussi activement que par le passé à la chose publique.

M. Henri Honegger, né à ZoMikon (Zurich) en 1862, n'a pratiqué le barreau à Zurich, que pendant quelques années, et il n'avait guère que 30 ans lorsqu'il vint à Lausanne comme greffier du Tribunal iédéral, en remplacement de M. Emile Rott, devenu juge fédéral. Vivement apprécié pour la perfection avec laquelle il rédigeait les arrêts du Tribunal, il exerça ces fonctions, pendant 8 ans et fut à son tour nom-mé juge fédéral en 1901. Il succédait à M. Léo Weber, devenu directeur d'un office international.

M. Honegger a ainsi consacré à peu près toute sa longue carrière au Tribunal fédéral, qu'il présida en 1914-1915. Il a donc à son actif 43 années d'un labeur ininterrompu et fécond au service de la jurisprudenfédérale. Exceilent juriste, esprit très cultivé et plein d'humour, nature d'artiste, M. Honegger était réputé à la 1re Section civile - dont il était le plus, ancien mempour la minutie et le soin exemplaiqu'il apportait à l'étude des faits soumis à son examen. Il a contribué dans une large mesure à créer la jurisprudence du Tribunal fédéral en matière civile, spé-cialement en ce qui concerne le code des cialement en ce qui concerne obligations.

C'est donc un repos bien gagné que M. Honegger s'apprête à prendre, et ses collè-gues perdent en lui un collaborateur et un ami des plus appréciés.

M. Arthur Couchepin, président du Tribunal fédéral en 1935 et 1936, est originaire de Martigny-Bourg, où il est mé en 1869.

Avocat et notaire, il entre à 24 ans dans le bureau de son père, Joseph Couchepin, et s'occupe très tôt des affaires publiques En 1893 déjà, il devient député libéral-radical. Il préside en outre pendant 8 ans aux destinées de sa commune. Conseiller Etat dès 1905, il dirige pendant 11 ans le Département de Justice et police, tout en déployant une activité féconde dans le domaine législatif cantonal. En 1916, il est élu juge fédéral en remplacement de M. Félix

M. Couchepin devait poursuivre brillamment sa carrière sur le terrain fédéral aussi. Pendant 20 ans, il a donné toutes ses forces à sa chère Section de droit public, qu'il a présidée ces quatre dernières années et dont il connaît admirablement la jurisprudence. Aussi, que de fois ses notes n'ont-elles pas été utiles, à ses collègues! M. Couchepin est d'une bonté et d'une complaisance rares, d'une conscience exemplaire, d'une scrupuleuse fidélité au devoir, et il n'a pas craint de se surmener au péril de sa santé pour faire face à sa ru-de tâche de président du Tribunal et de la Section de droit public. M. de Président Strebel s'est plu à sou-

ligner affectueusement, au dîner d'adieux, les belles qualités morales qui ont valu à M. Couchepin la vive sympathie de tous ses collègues et le feront unanimement regret-

Il y a quelques, semaines, l'Université de Berne, dont M. Couchepin a été étudiant, a tenu à reconnaître les mérites du magistrat valaisan et les grands services qu'il a rendus à son pays en le nommant docteur honoris causa ».

M. Jean Engeler est d'origine saint-gal-loise et thurgovienne. Né en 1864, il a fait son droit aux universités de Bâle, Munich, Lausanne et Heidelberg. Il pratiqua envi-ron un an lle barregu à Wil. Nommé à 25

ans greffier du Tribunal de district de Tablat, il devint en 1892 greffier du Tribunal cantonal de St-Gall et, 9 ans plus tard, membre de cette Cour, où il remplaça M. le juge fédéral Jueger et exerça pendant 21 ans les fonctions de juge, puis de viceprésident. Il entra au Tribunal fédéra! en 1923, pré-

cédé d'une réputation de juge de grande valeur, et il y conquit très, vite l'estime et l'affection de ses collègues par la haute conception de son devoir dont il n'a cessé de faire preuve. D'une magnifique andeur au travail et d'une énergie infatigable, d'une ponotualité toute militaire et d'une conscience très structe, cet excellent juriste, très méthodique et d'esprit toujours con-ciliant, devait jouer un grand rôle dans la

1re Section civile. Très, musicien, il a donné une bonne part de ses loisirs au chant et à la musique, et à de nombreuses sociétés où il était très

Il porte allègrement ses 72 ans, qui ne lui ont rien enlevé de sa verdeur physique intellectuelle et de sa capacité de travail. Mais, désireux de «faire place aux jeunes », il avait depuis longtemps résolu de se petirer à la fin de la période qui vient de s'écouler, alors même qu'un travailleur de cette belle trempe doit souffrir d'abandonner une tâche aimée et pour laquelle il était spécialement doué.

Nos vœux respectueux et les meilleurs accompagnent dans leur retraite MM. les Juges Soldati, Honegger, Couchepin et Engeler, à qui nous souhaitons de jouir longtemps du repos que leur magnifique carrière leur a certes bien mérité.

W. O.

La clôture d'un centenaire romain

De grandes cérémonies au Latran, au Vatican et dans les catacombes

(De notre correspondant particulier)

Rome, le 1er janvier.

Rome a clôturé hier, par des cérémonies imposantes, les solennités du XVIme centenaire de la mort de Saint Sylvestre Ier, ce grand pape des origines chrétiennes que Pie XI, dans son émouvant message de Noël, saluait comme le héraut de la liberté et de la sainteté de l'Eglise à travers le monde et le fondateur des grandes basiliques de Rome.

Le matin, il y a eu « chapelle papale » dans la basilique du Latran qui fut la première basilique chrétienne et qui fut consacrée au Sauveur par Saint Sylvestre après que l'empereur Constantin eut fait don au pape du palais des Laterani et qu'il eut construit, près de ce palais, l'église qui est encore aujourd'hui la cathédrale de l'évêque de Rome.

On appelle « chapelle papale » une cérémonie ordonnée par le Souverain Pontife et à laquelle sont invités officiellement le Sacré Collège des Cardinaux, la cour pontificale, le Corps diplomatique accrédité près le Saint Siège, les archevêques, évêques et autres prélats présents à Rome et certains autres dignitaires. Ordinairement, cette cérémonie est présidée par le Pape lui-même, mais il arrive aussi qu'il soit absent et il en a été ainsi hier matin au Latran

Le célébrant était le cardinal Marchetti-Selvaggiani, évêque de Frascati, Vicaire de Sa Sainteté et archiprêtre de Saint Jean de Latran.

Il offrit le Saint Sacrifice à l'autel papal, grâce à une autorisation spéciale de Pie XI dont faisait foi, suivant la tradition, une bulle pontificale appendue au moyen d'un cordon rouge à l'une des quatre colonnes du baldaquin de l'au-

Comme il s'agissait d'une chapelle papale, les chants furent exécutés non par la maîtrise de Saint Jean de Latran, mais par la Chapelle Sixtine. Mgr Perosi dirigea, avec son autorité coutumière, l'exécution de la messe du Pape Marcel et l'œuvre célèbre de Palestrina reçut là une de ses plus admirables interprétations. Les parties du propre en plainchant grégorien avaient été confiées aux jeunes bénédictins du Collège international de Saint Anselme dirigés par le religieux suisse, Dom Béat Reiser.

La messe fut suivie du «Te Deum» composé par Perosi pour la canonisation de Saint Jean Bosco et de l'« Oremus pro Pontifice nostro Pio » écrit par le maëstro pour le 80me anniversaire de

Inutile de dire que les autorités et la foule des assistants s'unirent avec une ferveur toute particulière aux supplications élevées vers le ciel pour obtenir le rétablissement du Saint Père.

L'après-midi, une autre foule non moins nombreuse se réunissait de même à Saint Pierre pour assister au chant du « Te Deum » présidé par le Cardinal Pacelli, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté et archiprêtre de la Basilique Vaticane. Rien de plus justifié, puisque ce fut aussi Saint Sylvestre Ier qui consacra la basilique érigée par l'empereur Constantin en l'honneur du Prince des Apôtres, sur la tombe de celui-ci. Comment n'auraiton pas prié ardemment ici aussi pour le rétablissement de Pie XI, en voyant à l'autel le Secrétaire d'Etat qui est presque seul à être admis chaque jour dans la chambre de l'auguste malade? Malheureusement, les nouvelles qui viennent difficilement de cette chambre continuent à n'être pas rassurantes. Il y a maintemant cinq semaines que Pie XI est clous sur son lit par la maladie et l'on est obligé de constater que ses souffrances sont toujours aussi aiguës et qu'aucune amélioration sérieuse ne se manifeste dans un état général particulièrement inquiétant en raison du grand âge du patient et de l'affaiblissement de son cœur.

La journée liturgique d'hier s'est terminée par une cérémonie moins imposante mais très impressionnante et très pieuse, dans la catacombe de Priscille. Ce cimetière, le plus ancien cimetière chrétien du monde, est situé le long de la via Salaria et c'est là que furent enterrés les premiers martyrs de la persécution de Néron; c'est là aussi que fut d'abord déposé le corps de Saint Sylvestre qui devait plus tard recevoir sa sépulture définitive dans l'église du Champ de Mars portant maintenant le nom de Saint Sylvestre in Capite.

Les galeries de cette catacombe s'étendant sous la villa Savoia où réside souvent la famille royale, elles ne sont pas accessibles au public. Mais elles s'ouvrent, chaque année, le 31 décembre pour la fête de saint Sylvestre et l'on y célèbre le matin et le soir des cérémonies chères à la piété romaine. L'assistance y a naturellement été particulièrement nombreuse cette année. L'officiant était le cardinal La Puma, préfet de la Congrégation des Religieux. L'an dernier à pareille date, la solennité traditionnelle était présidée par le cardinal Goma y Tomas, archevêque de Tolède et primat d'Espagne qui était, il quelques jours, à Rome et qui vient de regagner son malheureux pays victime d'une persécution dont la cruauté rivalise avec celle de la persécution de Né-

ÉVÉNEMENTS LES

Ca paix sur la Méditerranée

Le front de Madrid en feu

L'accord méditerranéen conclu entre d'Angleterre et l'Italie a été signé samedi à Rome. Le texte correspond dans les grandes lignes à ce que l'on prévoyait : garantie réciproque des droits et de la liberté de navigation de l'une et l'autre puissance. Mais on discerne avec plaisir l'élément nouveau qu'introduit cet accord dans la situation générale : le rétablissement des bonnes relations anglo-

C'est là un fait dont il y a lieu de se réjouir. Une brouille durable entre Londres et Rome aurait eu pour effet de créer un trouble des plus fâcheux qui eût encouragé l'Allemagne à poursuivre l'exécution de ses plans aventureux. D'autre part, le « Gentlemen's agreement » garantit le « statu quo » méditerranéen. Cette garantie est pour l'instant anglo-italienne seulement. Mais il va de soi qu'en fait elle s'applique également à la France.

A l'occasion de la signature de cet accord, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome a remis une note demandant la confirmation formelle des assurances don-

nées à plusieurs reprises par l'Italie d'après lesquelles ni avant, ni depuis le début de la guerre civile en Espagne, le gouvernement italien n'a entamé avec le général Franco des négociations impliquant une modification du «statu quo » de la Méditerranée occidentale, ni n'envisage d'engager de teiles négociations à l'avenir.

Dans sa réponse, le comte Ciano a déclaré que pour autant que cela concerne l'Italie le territoire actuel de l'Espagne ne devra en aucun cas être modifié ou démembré.

Tout le front de Madrid en feu

Les nationalistes ont déclenché dimanche matin une attaque très violente, la plus forte depuis l'arrivée de l'armée Varela devant la capitale. Les actions principales semblent dirigées, à gauche du front de Madrid, sur Vallecas, situé sur la route de Valence ; à droite, sur Marjadahonda et Los-Rozes, point de jonction des routes de l'Escorial et de la Corogne ; enfin, dans la Sierra Guadarrama, en direction de l'Escorial. Les offensives nationalistes étaient attendues depuis plus d'une semaine. Le commandement avait rassemblé des forces considérables en vue de ces opérations dont les objectifs sont tenus secrets. Il est évident que les trois actions principales ne seront pas toutes soutenues, mais l'une d'elles au moins sera poursuivie avec acharnement jusqu'au résultat désiré. Tout le front de Madrid est en feu. Le temps est magnifique.

On admet maintenant officiellement que deux incidents navals germano espagnols se sont produits au large des côtes d'Espagne. Dans le premier cas, le vapeur « Soton » a été arraisonné par le « Kænigsberg » et s'est échoué. Dans le second, le vapeur « Aragon » a été « saisi » par le cuirassé «Admiral-Spee». Est-ce le commencement de la fin ?

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La santé du Pape

Pour la première fois depuis la maladie du pape, le Vatican a publié un communiqué disant :

Tous les prélats du Vatican espèrent qu'après la crise actuelle de douleur aiguë, le Saint Père entrera en convalescence. Ils ne refusent pas d'envisager le fait que, pendant longtemps, le pape devra rester alité, à cause de la douleur qu'il ressent à la jambe gauche, douleur qui a commencé à torturer le Souverain Pontife il y a quelques mois. Le fauteuil roulant, qui n'avait plus été utilisé depuis Léon XIII, a servi souvent au Saint Père ces derniers temps.

Le professeur Milani a constaté ce soir une légère amélioration dans l'état du Pape ; la tension artérielle a encore diminué. Le médecin a prescrit un sédatif et, pour la nuit, un soporifique.

Des bandits attaquent un grand magasin puis assassinent un des leurs

Huit bandits armés de pistolets automatiques ont effectué une attaque dans un grand magasin d'habillements pour hommes à New-York. Ils tinrent tête à 143 acheteurs et employés et réussirent à s'emparer de 22,000 dollars et pour 7000 dollars de bijoux. Els prirent la fuite sans être inquiétés.

Une heure après ce vol, on a trouvé le comps d'un homme de 29 ans, répondant au nom de Fred Kien Ley, dans une maison locative au centre de la ville. On suppose qu'il s'agit d'un membre de la bande, car Kien Ley était porteur de

chèques volés dans la maison d'habillements. Suivant les suppositions de la police, il aurait été assassiné lors du partage du butin, à la suite d'une rixe avec ses camarades.

L'épouvantable drame de l'expédition Scott

Qui se souvient encore de la fin dramatique du capitaine Scott : il y a eu 25 ans de ça, le 1er novembre 1911, l'expédition Scott partit du cap Evans, dans la mer de Ross, pour s'élancer à la conquête du pôle Sud. La route dans les glaces éternelles se termina par une tragédie épouvantable. Comment les hommes moururent, nous le savons à l'aide des dernières annotations dans le journal qu'on retrouva plusieurs mois plus tard, enseveli dans la neige et la glace, à côté des morts.

Voici les deux derniers feuillets de cet émouvant journal:

« Jeudi 22 mars et 23. — Le blizzard est plus terrible que jamais. Wilson et Bowers ne peuvent pas partir. Demain la dernière chance. Nous n'avons plus de combustible et il nous reste des vivres pour deux jours. La mort doit être proche. Nous avons décidé de ne pas hâter son arrivée. Nous marcherons avec ou sans équipement en direction du dépôt et mourrons en cours de route ».

« Jeudi 29 mars. — Depuis le 21 !a tempête n'a pas cessé. Elle souffle d'Ouest-Sud-Ouest et Sud-Ouest. Le 20 nous avions encore eu assez de combustible pour chauffer six tasses de thé et préparer les vivres pour deux jours. Tout le temps nous étions prêts à partir pour le dépôt. Mais dehors souffle une tempête effroyable avec tourbillons de neige. Maintenant nous devons abandonner tout 'espoir. Nous tenons jusqu'au bout. Mais de minute en minute nous devenors plus faibles. La mort ne doit plus être très éloignée. C'est terrible, je ne peux presque plus continuer à écrire. Prenez soin des nôtres, pour l'amour de Dieu ».

Les dernières lignes étaient presque il-

Les romanciers n'ont jamais rien inventé de plus pathétique, de plus émouvant.

Une querelle tragique entre deux frères

Un drame a secoué le petit village de Fuilla, aux environs de Prades (France).

Deux jeunes frères, François, 18 ans, et Benjamin Vilalta, 14 ans, ne cessaient de se quereller. Or, ce matin, ils eurent une discussion plus violente à la suite de laquelle le cadet aurait tiré un coup de carabine sur l'ainé avec un jouet qu'il avait recu comme étrenne.

D'une balle de 9 mm., François fut tué net.

Mais le jeune meurtrier déclare qu'il n'a pas tiré sur son frère et que celui-ci a été victime d'un accident.

Comment un homme sauva ses quatre enfants d'une mort horrible

Un employé au service de la publicité d'un journal dominical, M. John Reeves, rentrant ce matin de bonne heure à son domicile, dans un quartier de Londres, constata que l'incendie provoqué probablement par une fuite de gaz, faisait rage chez lui. Il se précipita dans les chambres où dormaient sa femme et ses quatre enfants, dont l'aîné est âgé de douze ans et le cadet de douze mois.

Au moyen de plusieurs draps de lit accrochés au rebord de la fenêtre, il fit descendre sa femme et trois de ses enfants, qui furent reçus sur le trottoir

dans les bras d'un chauffeur de taxi. Puis, enveloppant son plus jeune enfant dans un édredon, M. Reeves descendit de son appartement par l'ecalier en flammes, réussit à atteindre la rue où il put enfin déposer son précieux far-

M. Reeves fut assez sérieusement brulé, mais son état n'inspire aucune inquiétude. Son enfant n'eut aucun mal.

Lettre pastorale des évêques allemands

Une lettre pastorale collective contre le bolchévisme, signée par tous les cardinaux et évêques d'Allemagne, a été lue hier dans les chapelles et églises du

Les évêques comparent le bolchévisme au fléau de l'Apocalypse.

La grippe à Rome

Une véritable épidémie de grippe règne à Rome comme dans d'autres capitales. Les médecins sont surchargés et la mortalité hebdomadaire marque une augmentation de plus de 20 % sur la moyenne normale.

THE RESERVE OF THE PROPERTY OF

NOUVELLES SUISSES

Incendies

Un incendie a entièrement détruit, dans la nuit de samedi à dimanche, un immeuble de la Ferrière (Jura-Bernois), appartenant à la commune et habité par un forgeron. Malgré une prompte intervention des pompiers, le bâtiment a été reduit en cendres et les locataires n'eurent que le temps de se sauver. Une enquête a été ouverte sur les causes du sinistre.

* * *

Le jour de l'Am, des passants voyant des flammes à l'étage supérieur d'une auberge d'Adliswil, Appenzell, donnèrent l'alarme. Le sinistre put être circonscrit avant qu'il ne prenne une plus grande extension. Les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de francs. L'enquête a établi que l'incendie est dû à la malveillance. Trois arrestations ont été opé-

La mort d'un musicien

M. Henri Welti-Herzog, le musicien bien connu, est mort à l'âge de 78 ans, à Aarbourg, Argovie, annoncent les « Basier Nachrichten ». C'était un critique musical en renom, qui publia divers ouvrages, en particulier sur Gluck et d'autres compositeurs. Il était l'époux de da cantatrice Emilie Welti-Herzog, décédée il y a 11 ans.

La doyenne de la Suisse

Le préfet de La Chaux-de-Fonds a reçu dimanche matin la visite de la centenaire, Mme Theurillat, qui est actuellement âgée de 105 ans et qui est, sauf erreur, actuellement, la doyenne de la Suisse. Mme Theurillat est en parfaitc santé. Elle a souhaité au préfet qu'il n'ait pas plus de souci en 1937 que l'on en eut en Suisse en 1835.

La centenaire a reçu, à l'occasion de la nouvelle année, un grand nombre de lettres et cartes de félicitations de toutes les régions du pays.

Quatre veaux à la fois!

Une vache appartenant à M. Jules Fontannaz, à Bettens, Vaud, a mis bas, samedi, quatre veaux, trois femelles et un mâle, normalement constitués et pesant ensemble plus de 100 kg. Les naissances quadruples sont fort rares chez les bovins, et la petite famille est l'objet de la curiosité générale.

Les accidents de ski

Dimanche après-midi, M. Edouard Gougain, fils, de Fribourg, qui skiait dans la région du lac Noir, a fait une chute malheureuse. Transporté à la clinique Sainte-Anne, à Fribourg, on constata qu'il avait des côtes enfoncées et de nombreuses contusions au dos. * * *

M. Edouard Eindiguer, maître ferblan-

tier à Nyon, qui s'était rendu à Megève pour y passer les fêtes de fin d'année, a fait une chute en ski et a subi une double fracture du péroné droit. Il a été ramené à son domicile en auto par un ami.

Collisions mortelles

En débouchant d'une rue latérale de Glaris, sur la route cantonale à Schwander, un écolier âgé de 12 ans, le jeune Zimmermann, est entré à bicyclette en collision avec un camion. Sa mort fut instantanée.

Un cycliste, M. Charles Bossi, 35 ans, de Seen, est entré en collision avec une automobile à Toss, Zurich. Il a été si grièvement blessé qu'il a succombé le lendemain à l'hôpital cantonal.

* * *

M. Debétay, de Bulle, roulait en automobile à la Tour-de-Peilz, lorsque sa voiture fut lancée contre un arbre. M. Jules Pittolaz, 64 ans, contremaître à Bulle, qui l'accompagnait, fut projeté hors du véhicule et si grièvement blessé qu'il succomba une heure après.

POIGNÉE DE PETITS FAITS

* On mande du Caire que pendant les fêtes des tempêtes se sont abattues sur l'Egypte. La température s'est abaissée jusqu'à trois degrés alors que normalement en hiver on enregistre 16 degrés en dessus de zéro. Le port d'Alexandrie a été fermé par moment et la piste d'automobile Le Caire-Alexandrie a été ensablée.

* Sur préavis favorable du ministère public, le juge d'instruction du district de la Veveyse, a accordé leur libération provisoire aux jeunes gens inculpés dans la rixe mortelle de dimanche passé à Châtel-St-Denis, Le jeune Dapples invoque en sa faveur la légitime défense.

* Une automobile conduite par M. Rosenstand, consul du Danemark à Alexandrie est tombée dans le port. Le consul s'est no-

* Dimanche après-midi, le petit Jean Maurer, dix ans, à Genelier, près de Nyon, qui jouait en compagnie de camarades dans une remise, a fait une chute de 3 mètres et s'est fracturé le crâne. Son état est gra-

* M. Andrew Mellon, ancien secrétaire d'Etat au Trésor, a offert au gouvernement des Etats-Unis une collection d'objets d'art et de peinture d'une valeur de 19 millions, de dollars.

La collection comprend des peintures de tous les grands maîtres des écoles flamande, espagnole, italienne et française.

* Le « Tagblatt der Stadt Zurich » a iêté le centième anniversaire de sa publication sous ce titre.

* D'après, un communiqué de la direction d'arrondissement des postes, les chiffres du trafic des jours, de Noël et de l'an comparés à ceux de l'année passée pour la ville de Berne, ont subi une augmentation considérable. Du 15 décembre au premier janvier, il a été délivré 176,322 envois postaux contre 167,780 l'année dernière.

* De Genève, on annonce la mort subite à l'âge de 45 ans, de M. Edmond Odier, l'un des chefs de la maison de banque Lomband, Odier et Cie à Genève. Le défunt était maire de la commune de Bellevue et membre du conseil d'administration du « Journal de Genève ».

* M. Ludwig Noth, Fribourgeois, 48 ans, manœuvre dans une usine de Vernier (Genève), qui, dans la nuit du 19 au 20 décembre avant été accosté et frappé par un inconnu, est décédé cette nuit à l'hôpital cantonal, sans avoir pu donner de détails sur son agresseur. L'enquête suit son cours.

* Le budget de 1937 que publie le gou-

vernement portugais prévoit un excédent de necettes de 3,6 millions d'escudos.

* Voici les résultats du sorutin de ballottage pour l'élection législative de Lapalisse (France). M. Lamoureux, ancien ministre, radical-socialiste, 12,522 voix, élu. M. Desormières, S. F. I. O., a fait 11,723

* Un avion militaire ayant trois officiers à bord et se rendant de Virginie en Alabama, est tombé à 40 milles à l'est de Birmingham (Alabama). Les occupants ont été

En outre, un avion de bombardement miirtaire a pris feu après, son départ du camp d'aviation de Long-Island (Etats-Unis). Le pilote a pu se sauver en se servant de son parachute. L'avion en flammes est tombé sur une maison d'habitation.

NOUVELLES LOCALES

Contribution de crise

Nous rendons le public attentif au fait que la première tranche de la contribution fédérale de crise (2me période) et la contribution cantonale de crise pour 1936 sont échues le 5 janvier 1937.

Elles sont mises en perception en même temps dans l'ensemble du canton et devront être payées pour le 25 janvier.

Les intéressés sont priés de prendre connaissance de la publication détaillée qui a paru à ce propos dans le « Bulletin Officiel » No 1 du 1er janvier 1937.

Les Pères Blancs et la Suisse

Actuellement, 19 Pères et 20 Frères d'origine suisse appartiennent à la très méritante congrégation des Pères Blancs, fondée à Alger en 1868 par le cardinal Lavigerie pour l'évangélisation de l'Afrique. En outre, dans les deux grands séminaires de cet Institut, à Carthage et à Thibar (Tunisie), on compte en ce moment 8 jeunes ressortissants de notre pays, qui seront admis aux saints ordres durant ces trois prochaines années ; trois d'entre eux sont déjà diacres et recevront la prêtrise le 29 juin de la présente année. A Maison-Carrée, près d'Alger, 15 de nos compatriotes se préparent à la profession religieuse, au noviciat des eleres ; 10, au noviciat des Frères. Enfin, dans les juvénats et Ecoles apostoliques de la Congrégation, étudient 95 aspirants

Aussi, ce rapide et remarquable développement en Suisse de l'œuvre du grand cardinal Lavigerie a-t-il engagé le Chapitre général des Pères Blancs, réuni à. Maison-Carrée en avril dernier, à créer, dès le 1er janvier 1937, une province helvétique de la Société. Le premier supérieur a été désigné en la personne du R. Père Haar, le directeur actuel de l'Institut missionnaire de Saint-Maurice.

L'Instruction préparatoire

Le comité cantonal, réuni le 31 décembre, a constaté avec plaisir le grand progrès de l'I. P. en Valais. Organisés par la Société cantonale de gymnastique, les cours d'éducation physique formèrent 1742 élèves répartis en 77 sections, tandis que sous les auspices de la Société cantonale des tireurs 874 jeunes gens se livrèrent au beau sport du tir. Les résultats de nos recrues s'en ressentirent favorablement, et le Valais semble se rapprocher des autres cantons. Un grand pas reste encore à faire, mais nous espérons que, grâce à l'I. P., le jeune homme trouvera l'occasion de suivre sans frais des cours qui le formeront physiquement. Avec plaisir, il fut pris connaissance de l'activité de la Société des maîtres de gymnastique, ainsi que de la renaissance de la Société des Sous-Officiers.

Malheureusement, un ouvrier de la pre mière heure, le père des gymnastes et l'ami de tous, M. Emile Boll, de Sion, a

FEUILLETON du NOUVELLISTE 28

Sur le sable

A la vérité, le docteur manquait rarement de venir prendre de ses, nouvelles, mais il agissait davantage en médecin soucieux du mieux-être de sa malade qu'en mari tendrement apitoyé. Pouvait-elle s'en étonner d'ailleurs? N'était-ce pas logique qu'après avoir elle-même souifert ce qu'elle avait fait endurer à une autre, elle ne savourât maintenant cette diminution physique aux terribles conséquences.

Oui, c'était bien le châtiment de sa faute, cette faute contre l'Esprit.

Mais, ce soir, à la souffrance habituelle, se joignait une autre torture morale. Jean... Etait-ce donc possible que la suprême goutte de fiei vînt de lui, de lui si pur, si droit.

Par la fenêtre ouverte, Marthe entendit le bruit d'une porte qu'on ouvrait, des pas qui descendaient, des voix qui s'élevaient : celle du docteur, basse et semblait-il plus as-

sourdie qu'à l'ordinaire ; celle de Jean bien timbrée. Un nom frappa les oreilles de Marthe : Chantal. Encore ! Cela devenait une affreuse obsession. Se renversant sur ses coussins, la mère de Jean comprima les battements de son cœur. Oh ! tout mais pas cette angoisse. Et une plainte jaillit :

- Mon Dieu, non pas cela. Décidée à vaincre sa faiblesse physique, Marthe se leva, absorba un calmant, revint s'étendre devant la fenêtre. Si Robert ne paraissait pas ce soir, elle irait le trouver dans sa chambre. Il fallait arrêter une ligne de conduite, convenir ensemble de l'explication nécessaire, du dosage de l'aveu.

Dehors, la nuit était complète ; une belle nuit de printemps au ciel constellé d'étoiles. Un vent léger courbait les branches de lilas, faisait pénétrer l'odeur enivrante des grappes mauves ou blanches dans cette chambre de malade et semblait en chasser les relents de fièvre. Combien ce calme contrastait avec l'angoisse de l'heure, avec ce tumulte de pensées contradictoires qui s'entrechoquaient.

S'il est impossible d'admirer les merveilies de la création sans rendre hommage à l'Auteur suprême, il semble difficile de con- i ce.

cevoir certaines douleurs sans évoquer la faute qui en est toujours la cause directe ou indirecte.

Cette paix, qui donc aurait pu la troubler en Marthe si elle avait su repousser la tentation? La tristesse possible de sa solitude, comme elle eût été peu de cohse à côté de cette agonie... en face de la nuit sereine, du ciel bleu sombre clouté d'or...

Un léger murmure de voix devint plus perceptible, se rapprocha. Puis ce fut le silence troublé par le crissement des lourds pas d'hommes sur le gravier. Enfin la voix de Jean s'éleva :

- Je tombe de sommeil. Bonne nuit, papa.

On gravit l'escalier. Marthe, en hâte, éteignit la lampe. Il lui sembla qu'on s'arrêtait devant la porte, qu'on hésitait. Puis 'es pas s'éloignèrent et le bruit d'une porte indiqua que Jean avait réintégré sa chambre.

Alors Marthe brancha de nouveau la veilleuse et attendit, D'autres pas, plus pesants, faisaient gémir les marches de chêne. Et bientôt la porte s'ouvrit, livrant passage à Robert. Robert dont le visage apparaissait décomposé dans la demi-obscurité de la piè-

Il s'assit près du divan et, geste qui ne lui était plus habituel, s'empara de la main

- Que faire, que faire ? interrogea la pauvre femme.

Et, comme il ne répondait pas, elle dit, voulant se rassurer coûte que coûte :

- Après tout, peut-être me suis-je trompée. Il... il ne peut pas aimer Chantal.

La réplique, à la fois brève et précise l'ir-

- Qu'en sais-tu d'abond ? « Il » te l'aurait dit ?

- Pas « lui ». - Qui aiors ?

- Un autre qui depuis longtemps redou-- Mais qui ?

Le docteur tira une lettre de sa poche. - Que penses-tu que ce soit ? Et, lui tendant le pli.

- Si tu veux en prendre connaissance, tu constateras que nos craintes sont fondées. Sans prendre garde à l'étrangeté de cetto scène, Marthe s'empara de la feuille et lut :

« Mon cher père,

» Quand je vous ai, pour la première fois, » parlé du danger que pouvaient constituer » les trop fréquentes rencontres de Jean et

» de Chantai, vous m'avez arrêté. Jean, de » quatre ans plus jeune que ma sœur no » pouvait, disiez-vous, éprouver pour elle

Radio-Programmes

(La suite en quatrième page).

Mardi 5 janvier. — 12 h. 30 Informations de l'A. T. S. 12 h. 40 Gramo-concert 16 h. 30 Emission commune. 17 h. Intermède. 17 h. 15 Concert par l'O. R. S. R. 17 h. 45 Intermède. 18 h. Programme varié. 18 h. 30 Verseger. I. appris 18 h. 50 Médica de la line de la li Voyage en Laponie. 18 h. 50 Mélodies et chansons. 19 h. 10 Soigner son corps, formier sa volonté. 19 h. 30 Intermède. 19 h. 50 Informations de l'A. T. S. 20 h. Au jour le jour. 20 h. 30 Concert par l'Orchestre romand. 21 h. 40 Louis Favre et le perce-



Les captures de vaisseaux se multiplient en Espagne

Un district renonce aux subventions

Un enfant dévoré vivant par les rats

donné sa démission. Il est difficile de l concevoir les cours de gymnastique sans qui et c'est ce que lui a exprimé au nom du comité M. le colonel Thomas en termes sincères et chaleureux. M. Boll fut toujours à la tête du mouvement gyunnastique chez nous, et c'est grâce à son dévouement et à ses compétences que le Valais a atteint son niveau actuel dans ce domaine. M. Boil a bien mérité de son canton, et les vœux de tous l'accompagnent dans sa retraite.

La circulation et le tourisme

en recrudescence

Le mouvement des voyageurs sur les chemins de fer, le jour de l'an, a été considérablement plus élevé que l'année dernière, tant en ce qui concerne les voyageurs venus de l'étranger que ceux du pays. Les principaux centres ferroviaires indiquent de sensibles augmentations de recettes.

Le mouvement touristique a été extraordinairement intense surtout dans les régions de sport les plus connues.

Les étrangers les plus nombreux sont les Belges, les Anglais, les Français, les Hollandais et les Italiens. L'augmentation des dépenses et du chiffre d'affaires est, en certains endroits, du double des chiffres de l'année précédente.

Les perspectives pour les semaines à venir et pour le mois de février sont très

Deuxième billet ouvert à l'Ucova

On nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Vous n'avez pas répondu au sujet du petit renseignement que je sollicitais il y a huit jours : je suis d'autant plus déçue que l'on m'avait loué votre galanterie et votre obligeance.

Entre-temps, une voisine m'a soufflé (comment l'a-t-elle appris, je ne sais urop) que l'édition hebdomadaire du « Rhône » continuerait d'être envoyée gratuitement aux titulaires des carnets d'escompte.

Si le fait est inexact soyez assez aimable pour mettre fin à ma perplexité et à celle de bien de mes compagnes.

Une ménagère fidèle

aux détaillants membres de l'Ucova. FULLY. - Les correspondants du

« Confédéré » continuent d'expectorer leur impuissante rage dans de très longues colonnes amalgamées de vanité, de méchanceté et de bêtise.

Nous nous garderons bien de suivre la polémique sur un tel terrain sachant bien tous avenclés par l'orgneil et le dépit et : regrets. ne goûtent guère les tartines aussi malodorantes que celles du « Confédéré ». Ces correspondants, pour qui la terre ne tourne pas assez vite, sont vraiment rongés par le souci de l'intérêt public qu'ils servent à leur façon. Ils publient que la commune a deux millions de dettes et que les autorités n'ont pas fait autre que d'accumuler les injustices, les irrégularités et les abus de pouvoir.

De telles faussetés portent un préjudice trop grave au crédit et à l'honneur de la commune pour qu'on puisse les laisser se propager impunément. Aussi sommes-nous heureux d'apprendre que 'e Conseil communal a décidé de déposer plainte en justice contre les auteurs de ces venimeuses et basses correspondances qui auront ainsi la seule réponse qui

Des citoyens.

GRANGES. — † Mile Renée Mabillard. - Corr. - Une foule d'amis de M. Pierre Mabillard, juge de la commune de Granges, a conduit à sa dernière demeu-

re, le 3 janvier, une jeune fille charmante et aimée de tous ceux qui la connais-

Dès sa vingtième année, une maladie terrible la terrassa et elle dut subir une très grave opération. On espérait la sauver et voici que, tout à coup, une méningite l'emporta soudain dans l'espace de trois jours. Peu de temps auparavant, son père me disait son espoir d'une guérison ou du moins d'une amélioration notable de sa santé. Sa chère fille, l'aînée de ses six enfants, malgré une terrible menace de cécité, avait conservé sa bonne humeur, son courage. Sans doute, elle ne voulait pas affliger ses parents en leur annonçant ce qu'elle devait prévoir, cette mort à la fleur de l'âge...

Vingt-deux ans, et sentir déjà le souffle glacé de la mort ! Pour des incroyants, c'est chose horrible, mais pour des chrétiens, comme ce père et cette mère en larmes, c'est l'aurore d'une vie meilleure où il n'y a plus de pleurs, de souffrances et de séparation. Pour des yeux qui se voilaient, c'est la lumière ineffable ; c'est la vierge chrétienne qui suit l'agneau, chante le cantique des Innocents de Noël et des vierges élues...

Une forte délégation de la Croix-d'Or de Sienre avec son drapeau, des abstinents de Granges, Grône, Chalais et le directeur de la Croix-d'Or, avaient voulu témoigner à M. le juge Mabillard, membre dévoué de cette société et président de la section de Granges-Grônc-Challais, ainsi qu'à Madame Mabillard-de Preux, que leur deuil était le leur. -« Requiescat in Pace ».

RIDDES. — Corr. — La société de gymnastique l'« Etoile » a donné sa soirée annuelle les 27 et 31 décembre derniers, remportant un joli succès. Nous ne pouvons que féliciter notre moniteur Darbellay et nos gymnastes pour l'exécution du programme.

On a particulièrement remarqué les progrès réjouissants aux engins, tant en section qu'individuels. La partie théâtrale consistait en deux comédies qui furent très bien interprétées.

Pour terminer, le ballet des gymnastes et la ronde exécutée par les jeunes, filles qui eurent l'honneur d'être bissés. Nous remercions la vaillante section, ainsi que la Société de Musique l'« Abeille »

pour les heures agréables qu'elles nous firent passer et nous espérons avoir encore souvent l'occasion d'assister à d'aussi intéressantes soirées.

ST-GINGOLPH. - Nécrologie. - Corr. -- Mme Vve Louise Borcard est décédée à l'âge de 77 ans, après une longue maladie. Personne très honorable, ses obsèques ont eu lieu samedi 2 janvier à 14 heures. Aussi est-ce une nombreuse suite qui l'accompagna à sa dernière demeure.

Au bord de sa tombe, M. le pasteur de Monthey a retracé la vie de travail de la défunte qui fut entre autre une brave que les lecteurs des journaux ne sont pas mère de famille et qui ne laisse que des

> A ses enfants et à la famille vont nos condoléances sincères.

Abonnements étrangers

Les lecteurs habitant l'un des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Dantzig, Estonie, Finlande, France. Hongrie. Italie, Lettonie, Lithuanie, Luxembourg, Maroc français, Norvège, Pays-Bas, Roumanie, Suède, Tchécoslovaquie et Vatican, ont le privilège de pouvoir recevoir dorénavant le «Nouvelliste» quotidien au même tarif que les abonnés en Suisse, soit fr. 14.- pour une année, fr. 7.- pour six mois et fr. 4.- pour trois mois, lls n'ont qu'à verser l'un des montants ci-dessus au guichet postal de leur domicile plus 0.30 pour les frais. L'abonnement doit commencer au début de l'année ou d'un trimes-

Daviaz - Café léon Mottiez

Mercredi dès 14 heures

Bal des Rois

Invitation condiale.

Banque Maurice Troillet

MARTIGNY avec agence à B&GNES régulièrement contrôlée par la fiduciaire OFOR S. A. à G'nève, conformément à la loi sur les banques

Certificats de dépôts, 5 ans 4 1/4 º/o

Comptes courants à vue . . 2 1/4 0/0

Prêts sous toutes formes aux meilleures conditions

saient : Mle Renée Mabillard.

Un district qui renonce aux subventions

ZOLLBRUCK, 4 janvier. - Comm. -Le district d'Unterfrittenbach a décidé d'entreprendre par ses propres moyens l'achèvement des travaux de correction de la rivière et de renoncer à toutes les subventions complémentaires envisagées. Cette attitude énergique est digne d'être relevée et suivie en une telle période.

Le faux takir

METZ, 4 janvier.— Un sportif, prestidigitateur amateur, Nicolas Muller, âgé de 31 ans, père de trois enfants en bas âge, s'est donné la mort en plein café, à Boulay, en voulant imiter les fakirs.

Muller, pour égayer les clients de l'hôtel Bachap, rue de Metz, à Boulay, avait exécuté quelques tours réussis de son répertoire. Encouragé, il voulut corser son exhibition en affirmant que, comme les fakirs, il ne ressentait pas la douleur physique.

Il sortit un couteau de sa poche, ouvrit la lame, longue de 6 centimètres et, malgré les avertissements de ses amis qui voulaient l'empêcher de faire une expérience aussi dangereuse, il s'enfonça le couteau dans le côté gauche de la poitrine, après quoi il retira la lame et ferma son couteau, disant qu'il ne ressentait rien. Mais l'instant d'après, il s'affaissait et succombait.

Les billets de banque espagnols

PARIS, 4 janvier. (Havas). - L'ambassade d'Espagne publie une note du ministère d'Espagne sur la circulation des billets de banque en zone insurgée. Cette note se réfère à la décision du gouvernement de Burgos annonçant que seuls pourraient circuler dans la zone insurgée les billets de banque revêtus d'un cachet portant une couronne avec l'inscription : « gouvernement espagnol de Burgos ». A ce propos, le gouvernement de Valence relève qu'il est nécessaire d'attirer l'attention sur le fait que la détention et la circulation des billets portant estampille des insurgés sont prohibées et ne sont pas garanties par la réserve-or de la Banque d'Espagne. Les contrevenants sont passibles des sanctions prévues au code.

Le mariage du duc de Windsor

PARIS, 4 janvier. — L'« Intransigeant » recoit de son correspondant de Vienne la dépêche suivante :

Le duc de Windsor a l'intention de célébrer son mariage qui aurait lieu en mai à Vienne. C'est dans l'église anglicane que cette cérémonie aurait lieu. Suivant le désir exprimé par le duc, cet te cérémonie ne serait pas publique. Seuls quelques amis du duc seront admis à y assister. Après le mariage, le duc de Windsor a l'intention de partir pour la Yougoslavie.

Grève monstre

FLINT (Michigan), 4 janvier. (Havas). -- Les chefs du syndicat des ouvriers de l'industrie automobile américaine ont décidé de poser à la direction de la « General Motors Corporation » un ultimatum l'invitant à entrer en pourparlers avec le syndicat, sinon la grève générale sera déclenchée dans les usines. De son côté, la « General Motors » continue à se refuser à toutes négociations, tant que les grévistes n'auront pas évacué les ateliers. La grève générale, si elle éclatait, porterait sur 69 usines et affecterait 275,000 ouvriers.

Les trafics d'armes

GENEVE, 4 janvier. (Ag.) - Après une enquête prolongée des agents de la brigade politique, secondés par l'agent Pache de la police fédérale, le nommé Victor Fissée a été arrêté sous l'inculpation de trafic d'armes en faveur de l'Espagne. Les membres de la famille ont été interrogés à la Sûreté, puis relâ-

La guerre civile d'Espagne

Notre Service télégraphique et téléphonique

—o— Communiqué des insurgés

AVIII.A, 4 janvier. - A la fin de la journée de dimanche, les insurgés ont en'levé Villa Franca del Castillo. Les insurgés ont donc remporté une victoire

AVILA, 4 janvier. - A la suite de la prise de trois villages par les troupes insurgées, les combats prévus entre l'Escurial et Madrid se poursuivent sous le feu de l'artillerie. Les forces insurgées engagées dans les combats sont très importantes et pourvues d'un armement puissant. Le but de l'opération est l'occupation de la région est de l'Escurial. Cette position n'est pas en elle-même primordiale, mais sa chute entraînerait une rectification de toute une partie du Front nord de la capitale.

Nouvelle capture

BERLIN, 4 janvier. - Le croiseur allemand « Kœnigsberg » a arraisonné au large des côtes septentrionales espagnoles le 3 janvier le vapeur espagnol «Marta Juquera » de 622 tonnes.

Arrestation des officiers du « Motomar »

VERA-CRUZ, 4 janvier. (Havas). Trois officiers du « Motomar » ont été arrêtés à la demande du consul d'Espagne et enfermés à la prison du commandement militaire jusqu'au départ du cargo. Les officiers assurent qu'ils n'ont pas déserté ; ils auraient quitté le navire dans l'intention de se rendre à Mexico pour se mettre sous la protection d'une légation étrangère, un désaccord ayant éclaté entre eux et l'équipage.

GIBRALTAR, 4 janvier. - Le vapeur russe « Komiles » de 3962 tonnes aurait été arraisonné par des chalutiers insurgés dans le détroit de Gibraltar et amené à Ceuta. Il avait un chargement de 3400 tonnes de matériel de guerre à destination de Valence.

BERLIN, 4 janvier. (Ag.) - La «Deutsches Nachrichtenbüro » communique :

Selon les nouvelles parvenues dimauche sur une nouvelle violation flagrante des droits de souveraineté allemands par des bateaux du gouvernement espagnol assumant la surveillance sur les côtes septentrionales d'Espagne, le capitaine du vapeur allemand « Pluto » annonce que son unité a été obligée de s'arrêter le 20 décembre à 21 milles au nord de Bilbao à la suite d'un bombardement et de modifier sa route, et qu'il fut contraint de se rendre à Bilbao.

Il ressort de ce fait que les maîtres souverains de la zone rouge espagnole ont donné depuis longtemps l'ordre à leurs forces navales d'intervenir contre les bateaux de commerce allemands et cela même si ces derniers sont en dehors des eaux territoriales espagnoles. Cela est d'autant plus confirmé par le fait que le vapeur allemand « Palos » a été arraisonné bien en dehors de la limite des eaux territoriales espagnoles, ce qui est contesté par les dirigeants de l'Espagne rouge.

Prématuré

BERNE, 4 janvier .- Quelques journaux ont annoncé que M. Fontanel, chargé d'affaires suisse à Madrid, prendrait un congé et serait remplacé, temporairement par M. de Claparède, conseiller de légation. On communique à ce sujet que la question fait actuellement l'objet d'un examen, mais qu'aucune décision n'a encore été prise.

Le trafic

BALE, 4 janvier. (Ag.) — La gare centrale de Bâle a enregistré dimanche après-midi et la nuit dernière un fort trafic consécutif au retour dans leur patrie des touristes étrangers venus en Suisse à l'occasion des fêtes de fin d'année. On a compté en effet 38 trains transportant un total de 15,000 voyageurs.

Le trafic postal a été très considérable également. A Bâle 880,000 cartes de Nouvel-An ont été timbrées, soit 121,000 de plus que l'an dernier.

Pour soigner Plaies suppurantes, Ecorchures, Brûlures, Engelures ouvertes, employez le BAUME STE ANNE, la boîte fr. 1.50. Dépôt général : PHARMACIE DARBELLAY,

Un enfant meurt rongé par les rats

,AGRAM, 4 janvier. (Ag.) — Un accident bizarre est survenu à Agram dans la nuit de Nouvel-An. Un homme et une femme étaient sortis pour fêter la nouvelle année chez des parents en laissant seul à la maison leur fils âgé de 3 ans. Lorsqu'ils rentrèrent à 7 heures du matin, ils trouvèrent l'enfant mort dans son lit. Il portait des morsures sur tout le comps. L'enquête a établi que le garçonnet avait été assailli par des rats et était mont de frayeur. Les parents ont été

L'accord

LONDRES, 4 janvier. — Les milieux officiels anglais affirment - contrairement à certains bruits répandus - que le texte intégral de l'accord anglo-italien a été publié et qu'il n'existe aucun annexe secret à cet instrument.

LES SPORTS

FOOTBALL

Le championnat suisse

La dernière journée du premier tour nous auna réservé une surprise de taille, la défaite de Grasshoppers aux mams de... Bâ-le ; par bonheur, pour les Zurichois, Young Boys a également perdu un point, ne réussissant qu'un 4 à 4 contre Bienne; Young Fellows, en battant Nordstern, 2 à 1, prend la seconde place, suivi de Lucerne, qui a vaincu St-Gall, 4 à 2; et enfin arrive Ser-vette, vainqueur de Lugano, 3 à 2; les. Genevois ont vraiment opéré un redressement fantastique : de la dernière place qu'ils ont occupée un certain temps, les voilà prêts à inquiéter les seigneurs du haut de l'é-chelle. Chaux-de-Fonds s'est fait battre chez lui par Berne, 1 à 0.

A Montana

Sur la piste de Montana-Crans, s'est disputée dimanche l'originale épreuve de bobsleigh dite : Coupe des médecins. Elle a été gagnée par le capit. Grandjean, exchampion suisse.

Plus de cinq cents personnes ont assisté à la manifestation de patinage artistique et acrobatique organisée sur la patinoire de Montana avec le concours de Mille Winter et MM. Armand et Fred. Perren. L'ancienne championne d'Allemagne a remporté un triomphal succès, tandis que M. Fred Perren se signalait par sa parfaite technique, merveilleusement adaptée à la musique d'accompagnement. En sautant par dessus les tonneaux, M. Armand Perren a tout particulièrement étonné les amateurs patinage acrobatique.

Concours de ski à Morgins

Le Ski-Club « Morgins » organise pour mencredi 6 janvier une course de fond de 15 km. environ, le départ sera donné à 10 h. 30. Dans l'après-midi auront lieu un slalom et si l'état de la neige le permet un concours de saut. De beaux prix récompenseront les coureurs. De nombreux skieurs de la Haute-Sovoie et du Bas-Valais ce sont fast inscrire. Les coureurs qui voudiaient encore le faire sont priés, d'adres-ser leur inscription jusqu'à mardi soir à 9 heures. Téléph. 67.43.

Prime à nos abonnés

Tout abonné au « Nouvelliste » quotidien pour 1937 qui nous procurera pour l'année 1937 entière

un nouvel abonné bénéficiera d'une réduction de fr. 4. - sur

son propre abonnement. Pour deux nouveaux abonnés

il bénéficiera d'une réduction de fr. 8 .-sur son propre abonnement.

La réduction sera faite aussitôt que le ou les nouveaux abonnés nous auront versé la somme de fr. 14.--, montant de l'abonnement.

Cette faveur n'est accordée que jusqu'au 9 janvier 1937; elle n'est pas applicable à l'édition semi-quotidienne.

Morgins - Concours de ski

Mercredi 6 janvier

10 h. 30 Départ de la course de fond 14 h. 30 Slalom. (individuel)

15 h. 30 Saut. 17 h. Distribution des prix.

ON PARCOURT CERTAINS JOURNAUX MAIS ON LIT ENTIEREMENT LE « NOUVELLISTE »

St-Maurice - Mise à l'enquête publique

La Municipalité de St-Maurice soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de bâtir déposée par M. Octave Burnier, pour la construction d'une grangeécurie sur sa propriété, aux Cases.

Les oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent parvenir, par écrit, dans les 10 jours, au Greffe municipal, où les plans peuvent être consultés. St-Maurice, le 3 janvier 1937.

L'administration communale.

Service de désinfection

Destruction complète des punaises. Etuvage de literie et lingerie. Maladies contagieuses Solioz & Zufferey - Chipple - Tél. 51.180

Café de Martigny - ([hez Adrien)

Mardi 5 janvier 1937, dès 20 heures Mercredi 6 janvier, dès 14 heures 30

de la « SCHOLA CANTORUM » Chœur paroissial mixte

Beaux lots

Invitation cordiale à tous

Prêts hypothécaires

et sous toutes formes, aux conditions les plus avantageuses.

avec toutes facilités pour amortissements et remboursement.

N.-B. La Banque Tissières Fils & Cie a été contrôlée pour les comptes de 1935 par une Fiduciaire Suisse conformément à la nouvelle loi fédérale sur les banques.

Mamans!

Prenez garde

Le meilleur aliment nécessaire au développement de votre enfant, facilitant la dentition et la formation des os, c'est la Phosfarine Pestalozzi qui donne force et santé. Le déjeuner idéal des malades d'estomac, anémiques. La boîte Fr. 2.25 dans les pharmacies, dro gueries et coopératives, 4 ct. la tasse.

Fumier

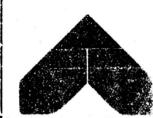
20 m3 de bon fumier sont demandés. Faire offre et prix au Nouvelliste sous AZ 1168

phile Deladoëy, Lavey.

Jabac fort

Eh bien! demandez le rouge 24 à 35 cts.

La Boucherie Charcuterie Claivaz, de Salvan, ne tiendra plus son banc sur le marché dès ce jour et jusqu'à nouvel avis.



votre bureau, votre commerce ou votre étudo dos imprimés de bon goût tout en étant modernes, une seule commande à l

IMPRIMER! RHODANIQUE ST-MAURICE

vous convainera que ses atellers sont à même de vous dos. mertoutesatisfaction



Société pr la Protection des Assurés, Berne, 7, Place de la Gare

cherche un

pour le canton du Valais

Seuls les candidats bilingues (français et allemand), possédant des relations étendues auprès des artisans et industriels et initiés à l'acquisition et à l'organisation entrent en ligne de compte. En outre, ils devront fournir la preuve de conditions financières normales et, si possible, être en possession d'un bureau particulier.

La représentation simultanée d'autres Compagnies d'Assurances est exclue. Les offres écrites devront être adressées à la Direction susmentionnée et devront être accompagnées d'un curriculum vitæ, d'un exposé de l'occupation antérieure ainsi que de références.

> - Que vas-tu faire ? questionna Marthe en repliant la lettre.

- Je ne sais pas.

Elle insista:

- La lettre dit vrai : cette épreuve est

Et, comme il ne répondait toujours pas, elle éclata :

- Marthe. Elle tressaillit. Pour la première fois de-

rant de ce qu'il a toujours ignoré ? Non ce serait trop pénible. Qu'un père aille s'humilier devant son fils, mais c'est encore :ontre nature. Tout en moi se révolte à l'idée

En essayant de raffermir sa voix, Marthe

- Il ne s'agit pas, de t'humilier mais de lui expliquer que tu as voulu refaire ta vie, d'une manière absolument légale, après un premier mariage qui...

Brutalement Robert l'interrompit:

- Crois-tu donc que Jean ne comprendra pas à demi-mot. T'a-t-il parlé de la mère de Pierre? Oui. Et avec quel enthousiasme, n'est-ce pas? Comment admettre que j'aie pu me séparer de ma première femme sans qu'immédiatement il pense... Ah! non, une demi-confidence ne pourrait qu'aggraver tout. Jean s'imaginerait des choses qui n'ont pas existé.

Marthe hésita. Puis brusquement: - Alors, puisqu'il vaut mieux tout dire...

si tu veux, je lui parlerai.

- Je te le défends.

- Mais...

- Je ne veux pas, entends-tu, que la confiance respectueuse qu'il nous témoigne puisse être, en quoi que ce soit diminuée.

Marthe eut un geste d'impatience:

- Ah! tu n'aimes pas Jean, tu ne l'aimes pas vraiment. A moi, 'il m'importe bien peu de m'humilier devant lui si à ce prix j'achète sa quiétude à défaut de bonheur.

Sans paraître l'entendre, le docteur continuait comme se parlant à lui-même:

- Non seulement le respect mais l'affection. Comment pourrait-il nous aimer comme autrefois. Ah! non cela n'est pas possi-

toujours égale à elle-même

Bien des fumeurs changent de ciga-

rette lorsque leur marque habituelle

les lasse, qu'ils supposent un relâche-

ment de qualité ou qu'ils désirent

essayer une nouveauté quelconque.

Vous comme fumeur de Laurens

«rouge» vous ne changez plus. Cette

cigarette de haute qualité à prix

modeste, domine depuis plus de 20

ans toutes ses concurrentes de même

prix et continuera grâce aux stocks

importants de tabacs que nous possédons des meilleures provenances

et des meilleures années, à être la

reine des cigarettes classiques de luxe

to cts. la nouvelle boîte de 10 cig. Depuis 20 ans la reine des cigarettes classiques de luxe

\$AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA

- Mais songe un peu aux dangers qu'il peut courir. Prouve-le donc que tu l'aimes, mérite-la son affection. Il faut agir et agir vite. La lettre n'est que trop explicite.

- Et si je refuse de parler? Marthe, toute pâle, se leva. — Où vas-tu?

Elle tomba à genoux devant lui. Il la re-

leva avec irritation: — Que signifie cette comédie?

Elle se tordait en proie à une légère crise nerveuse.

- Je t'en prie, au nom de notre fils. - Tais-toi.

- Tu ne peux pas t'obstiner davantage, il faut...

- Cette scène ridicule...

- Exigo de moi ce que tu voudras mais ne laisse pas s'accomplir une chose parei'le. Qui sait quelle monstruosité nous pourrions avoir sur la conscience si...

- Te tairas-tu ?

- S'il ne résistait pas à la tentation... par notre faute... à cause de notre silence coupable.

Le docteur ricana.

- Est-ce la peine de lui avoir donné une formation religieuse pour qu'il succombe à la première tentation.

- Oh! ne persifle pas a'msi : c'est indigne. Quand il s'agit du bonheur, que disje : peut-être de l'honneur de notre fils.

Des mots cela.

- Tu oses? - Assez.

Epuisée par cette discussion, Marthe était retombée sur son divan. Le doctent marchait de long en large dans, la chambre. A la fin, il gémit :

- Je ne veux pas le perdre, lui aussi. Les autres se sont détournés de moi : !ni seul me reste. Je ne veux pas le perdre après les autres.

Et plus, bas, il eut cet aveu impuissant:

- Je ne peux pas.

CHAPITRE IV

Chantal laissait ses doigts courir sur le clavier. Musicienne de talent, elle savait faire passer dans telle phrase sa joie de vivre, sa mélancolie, son enthousiasme et fusqu'à cette ardeur un peu belliqueuse dont son frère la taquinait parfois.

(A sulvire,)

» autre chose que de la sympathie. A plu-» sieurs reprises néanmoins, j'ai cru devoir » vous supplier de mettre Jean au courant » des liens de parenté qui nous unissent cu

» de m'autoriser à tout lui dire. Vous vous

» y êtes, formellement opposé. J'ai obéi. » Aujourd'hui, je me permets d'insister » car la situation s'aggrave. Il devient im-

» possible de le nier : Jean aime Chantal. » Peut-être ne s'en rend-il pas compte encore mais le moindre incident peut iui ou-» vrir les veux.

» Mon père, je vous demande de mettre » fin à cette épreuve imméritée. L'affection

» toute fraternelle que nous éprouvons, » Chantal et moi pour Jean ne sera que plus » profonde le jour où cette équivoque aura

» pris fin. » Je vous serai très reconnaissant d'une » prompte réponse.

» Votre fils bien respectueux,

» Pierre. ».

Le style froid et guindé, aurait frappé Marthe en d'autres circonstances. Mais elle avait mieux à faire. Cette lettre ne confirmait-elle pas ses craintes, avec quelle tragique netteté.

Le docteur haussa les épaules.

imméritée.

- Seuls nous sommes coupables, Il est juste que nous expiions. Mais lui, mais eux.

puis des années, il la nommait par son pré-

- Marthe, mais qu'attends-tu de moi. Veux-tu donc que je mette mon fils au coud'une pareille démarche.